

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Arbre planté à la piscine **Le chêne de la solidarité**

Chose promise, chose due. Les communes municipale et bourgeoise ont planté lundi dernier l'arbre offert à Pro Saint-Imier à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire. Ce chêne est appelé à symboliser «la force, la générosité, la longévité et la solidité» des liens qui unissent les trois entités, pour reprendre les termes de Mario Pini, président de la société de développement.



Serge Terraz, Mario Pini et Patrick Tanner, de gauche à droite, n'ont pas hésité à manier la pelle.

Quelques semaines avant son ouverture officielle, la piscine en plein air a accueilli près d'une vingtaine de personnes pour la circonstance, des bénévoles de Pro Saint-Imier pour l'essentiel. Pour

une fois, ils avaient laissé de côté les outils qui leur servent tout au long de l'année à entretenir et embellir sentiers, places de pique-nique, piste Vita et autres pentes escarpées de la Montagne du Droit, comme l'a rappelé le maire Patrick Tanner.

C'est pour les remercier de leur engagement que la Municipalité et la Bourgeoisie s'étaient engagées, lors de l'assemblée générale de 2017 qui marquait les 25 ans de Pro Saint-Imier, à leur offrir un arbre.

Le choix s'est finalement porté sur un chêne, une espèce qui se développe tranquillement et qui n'a pas peur de franchir allègrement le cap du siècle d'existence, comme l'a souligné le garde-forestier Claude Domont en aparté. Citant la romancière George Sand, Patrick Tanner s'est d'ailleurs plu à rappeler que «le sens véritable de la vie consiste à planter des arbres à l'ombre desquels on n'aura probablement pas le loisir de se mettre.»

Qu'à cela ne tienne! Pour Serge Terraz, président de la commune bourgeoise, «nous ne sommes que les représentants de corporations. Souhaitons par conséquent que ce chêne permette à nos successeurs de se souvenir que nous sommes liés et solidaires.»

A en croire Mario Pini, la solidarité imérienne en tout cas n'est pas un vain mot. Les événements qui ont jalonné le vingt-cinquième anniversaire ont permis de recruter quelque 80 nouveaux membres soutien. Un apport «très important» pour garantir la pérennité d'une société qui peut compter actuellement sur une vingtaine de bénévoles réguliers.



La petite cérémonie de la plantation du nouveau chêne s'est déroulée en présence notamment de nombreux bénévoles de Pro Saint-Imier.

Hôpital du Jura bernois: étape importante

En concertation avec la direction de l'Hôpital du Jura bernois SA, la Municipalité de Saint-Imier a entrepris la modification des dispositions régissant la zone d'utilité publique A (ZUP A annexe I RAC), au lieu-dit Les Fontenayes.

Cette modification vise à créer les conditions-cadre nécessaires à l'Hôpital du Jura bernois SA pour étendre ses activités sur le site de Saint-Imier et profiler la cité comme un pôle cantonal d'importance dans le domaine sanitaire.

Le dépôt public, qui a eu lieu entre le 2 et le 31 mars dernier, n'a souffert d'aucune opposition. Le dossier a donc franchi une étape importante et sera soumis en juin prochain au Conseil de ville pour approbation.

Sympathique, le radar!

La Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau radar préventif. Il indique automatiquement la vitesse à laquelle roulent les véhicules et cela de manière ludique.

Le dispositif d'affichage se présente sous la forme d'un large sourire lorsque la vitesse imposée est respectée. A l'inverse, lorsque le véhicule roule trop vite, c'est une moue désapprobatrice qui s'affiche. La vitesse effective peut également être affichée en alternance avec la frimousse.

L'acquisition de ce radar a pour but de renforcer la sécurité dans les rues de la bourgade par une sensibilisation préventive des automobilistes. Le nouveau dispositif sera installé pour la première fois en fin de semaine à la Rue Agassiz, à la hauteur du bâtiment de l'Ecole primaire.

Vendredi 27 avril, foire de printemps

A Saint-Imier, le dernier vendredi du mois d'avril coïncide traditionnellement avec la tenue de la Foire de printemps. Ce sera encore une fois le cas le 27 avril prochain. Une cinquantaine de forains sont attendus pour l'occasion.

Leurs stands agrémenteront la grand-rue entre les places du Marché et du 16-Mars. Ils viendront s'ajouter aux devantures des commerces locaux.

Comme à l'accoutumée, la circulation automobile sera déviée par les rues secondaires de la bourgade, selon le parcours habituel : rues de la Clef, du Vallon et du Midi pour la circulation en direction de Bienne ; rues du Midi et des Jonchères pour les véhicules se dirigeant vers La Chaux-de-Fonds. Les automobilistes sont remerciés par avance de l'attention dont ils feront preuve.

(cm)

Saint-Imier, le 18 avril 2018